

Belgique

Le Lebensborn de Wolvortem



Un historien amateur a découvert que les Allemands avaient créé le premier Lebensborn (ou maternité pour enfants "aryens") à Wolvortem au nord de Bruxelles. Avec l'aide de collabos flamands.

Gali

— De Standaard Bruxelles

Un châtelet d'entrée en pierres de taille, avec des colombages au premier étage et une tourelle. Quand on emprunte la A12 en direction d'Anvers, on ne peut pas le rater à la sortie de Meise. Au-delà de ce portail, c'est le domaine Nerom, un grand parc avec des somptueux châtaigniers, un étang de

pêche et un manoir. Dans un lointain passé, le tout appartenait à l'abbaye de Grimbergen. Aujourd'hui, le domaine est une propriété communale.

En 1942, un grand panneau avec le mot "Mütterheim" était apposé sur le châtelet. Julien Vanderveken était alors âgé de huit ans et, la nuit, il dormait dans une chambrette au premier étage. Ces parents étaient locataires du bâtiment, qui

appartenait à un notaire schaarbeekois. Depuis l'invasion allemande, des troupes étaient stationnées sur le domaine. Julien se souvient encore que son père écoutait la BBC en cachette alors que des soldats allemands montaient la garde en contrebas.

Mais après deux ans d'occupation, les soldats furent remplacés dans le manoir par des infirmières et une série d'autres

femmes. "Toutes des femmes enceintes mais qui parlaient différentes langues", se souvient-il. "Ce devait être des personnes importantes parce qu'elles étaient très bien soignées. Je n'ai jamais vu d'enfants jouer dans le domaine. Ces femmes venaient accoucher ici et repartaient aussitôt. Il se disait à l'époque qu'elles faisaient partie de l'élite nazie mais nous ne savions pas exactement qui elles étaient."

↳ Dessin de Gaëlle Grisard, pour Courrier international

L'une d'entre elles aurait pu être Maria v.d.M., une femme âgée de 21 ans originaire de Deurne, près d'Anvers. Le 27 août 1942, le supérieur de son frère Hendrik, un volontaire SS flamand, envoya une lettre au docteur Holm, l'officier de santé le plus haut placé en Belgique occupée, en le priant de bien vouloir autoriser Maria à accoucher à "Heim Wolverthem". Maria était tombée enceinte d'un caporal allemand et le père était prêt à reconnaître l'enfant. Dans la lettre, Maria est présentée comme "la sœur d'un des tout premiers volontaires flamands de la SS" Mais la requête fut finalement rejetée. Maria n'était pas considérée comme assez pure de race et elle fut aiguillée vers une maternité anversoise ordinaire.

Le pédiatre flamand Yves Louis a mis la main sur cette lettre et sur beaucoup d'autres à Paris, où sont conservées les archives des forces d'occupation allemandes de la Belgique et du Nord de la France. Par intérêt personnel, il enquête sur la collaboration des médecins flamands pendant la guerre. Et en faisant ces recherches, il est tombé un peu par hasard sur la preuve que les Allemands avaient ouvert dès 1942 un Lebensborn à Wolvertem, aujourd'hui dans l'entité de Meise. Jusqu'à présent, le seul établissement du genre sur lequel on disposait de documents était celui de Wégimont, près de Liège.

Le but des Lebensborn était d'augmenter le taux de natalité des enfants "aryens de race pure". Aucun enfant aryen ne devait être perdu. Il fallait éviter à tout prix que des mères avortent d'enfants non désirés de ce type. C'est pourquoi Heinrich Himmler donna l'ordre de développer un réseau secret de maternités où les femmes pourraient accoucher dans les meilleures conditions possibles d'enfants non désirés. Dès sa naissance, l'enfant était fait citoyen du Reich allemand.

Le but des Lebensborn était d'augmenter le taux de natalité des enfants "aryens de race pure". Aucun enfant aryen ne devait être perdu. Il fallait éviter à tout prix que des mères avortent d'enfants non désirés de ce type.

Au départ, les Lebensborn étaient exclusivement réservés aux femmes allemandes ou d'origine allemande. Mais par après, des femmes des pays occupés obtinrent aussi le droit d'y accoucher, pourvu qu'elles présentassent suffisamment de caractères aryens. A la longue, les SS commencèrent à enlever des enfants présentant des caractères aryens en Europe de l'Est. En Norvège, les SS reçurent l'ordre de mettre enceintes le plus grand nombre possible de femmes norvégiennes parce qu'ils considéraient les Vikings comme des proches parents des aryens. Beaucoup de ces enfants n'ont jamais réussi à retrouver leurs parents. La plus connue d'entre elles est Anni-Frid Lyngstad, une des deux chanteuses du groupe Abba.

Pour mettre sur pied le premier Lebensborn belge à Wolvertem, les nazis ont utilisé les liens étroits qui unissaient le SS Leonardo Conti et sa mère, d'une part, et le collaborateur flamand Frans Daels, gynécologue de l'Université de Gand, d'autre part. Nanti du titre de Reichsgesundheitsführer, Conti était le responsable de la santé publique dans l'Allemagne nazie. Il mit notamment sur pied le tristement célèbre programme T4 qui aboutit à l'assassinat de 200.000 handicapés allemands. En tant que présidente de l'association des sages-femmes nationales-socialistes, sa mère, Nanna, l'aïda à procéder au dépistage précoce des fœtus handicapés. Elle s'occupa au sein du Lebensborn de l'organisation interne des maternités.

La Belgique occupée eut rapidement besoin d'un Lebensborn parce que les contacts des SS et de la Wehrmacht avec leurs assistantes ou les femmes embrigadées au sein du Nationalsozialistische Volkswohlfahrt (Bien-être populaire national-socialiste) allèrent bien vite très au-delà du simple salut nazi. L'administration allemande pensait à tout. Dans les archives conservées à Paris, on peut encore trouver des formulaires de demande pour le père d'un enfant non désiré... Qui avait-il mis enceinte? Et est-ce qu'il optait pour un Lebensborn ou pour une maternité ordinaire? Souhaitait-il épouser la mère? Comptait-il reconnaître l'enfant? A aucun moment, l'avis de la mère n'était demandé. Les SS avaient d'abord pensé à l'hôpital Brugmann à Bruxelles mais avaient finalement préféré la discrétion et le calme du domaine de Nerom, à Wolvertem.

Les factures des entrepreneurs et des peintres montrent que le domaine avait été complètement remis en état à partir de 1942. Les premières femmes enceintes y avaient été accueillies en novembre de la même année. Parmi elles, des femmes considérées comme d'origine allemande, notamment alsaciennes, selon les fiches de naissance retrouvées par le docteur Yves Louis. Pour diriger la clinique, Nanna Conti avait d'abord envisagé de faire venir une sage-femme de Norvège mais elle finit par se fier à ses bons contacts avec Frans Daels et Adèle Vankerc-khove, directrice de l'école provinciale d'infirmières de Gand pour recruter du personnel adéquat. On retrouve même une abondante correspondance avec Berlin concernant des querelles entre sages-femmes flamandes et allemandes.

Wolvertem a longtemps servi de centre d'insémination aryen. Quelques dizaines de naissances en ont résulté. Mais dès décembre 1942, ce fut Wégimont, en région liégeoise, qui devint le plus important Lebensborn de Belgique. Les femmes belges engrossées par des soldats allemands purent également aller accoucher là. Le 1^{er} septembre 1944, les lieux furent évacués dans le plus grand désordre. Aujourd'hui, le tout est devenu un domaine récréatif. Quant au domaine Nerom de Wolvertem, il a entre-temps également retrouvé une vocation plus humaniste. C'est devenu un centre d'accueil pour handicapés mentaux.

—Lieven Sioen

POLITIQUE

Fédéralisme des cons, le jeu de mots est-il bon ?

Confédéralisme. Le mot est miné. Son intensité varie selon ses acceptions juridiques ou courantes; elle dépend surtout des intentions qui animent les discours et scénarios.

—La Libre Belgique Bruxelles

Populisme avait été "le" mot de la trêve, dans la foulée du discours royal de Noël. Confédéralisme est "le" mot de la rentrée, en prélude aux nouveaux débats institutionnels à venir. Piquant : les deux termes ont en commun de tourner autour des dits et non-dits de la N-VA; et surtout d'être bourrés d'ambiguïtés.

S'agissant du confédéralisme, le mot est miné. Son intensité varie selon ses acceptions juridiques ou courantes; elle dépend surtout des intentions qui animent les discours et scénarios.

Juridiquement

En droit public, le confédéralisme se démarque facilement d'autres organisations étatiques. En simplifiant fort, on compte trois modèles. Dans l'Etat unitaire, les répartitions de pouvoir ne se déclinent que par décentralisation. Dans l'Etat fédéral, ses entités fédérées disposent d'une large autonomie dans les compétences qui leur sont propres. Dans le cas du confédéralisme, des Etats souverains décident quelque structure commune de coordination.

Par là, l'expression "Etat confédéral" est un non-sens, une antinomie de principe. Ainsi, "la Belgique" ne saurait être confédérale; toute "confédération belge" ne pourrait qu'être une association entre Etats de l'ex-Belgique ayant pris au préalable leur indépendance.

Du reste, le dispositif appartient à l'histoire. Comme celle des cantons suisses dans les années 1800; il en est resté l'expression officielle de Confédération helvétique, en porte-à-faux avec la nature fédérale du pays. De nos jours, on ne connaît qu'un cas. C'est, créée en 1991, la Communauté des Etats indépendants, entité interétatique constituée de la plupart des anciennes républiques soviétiques, si peu opérationnelle hormis quelque coopération économique et de défense. Quant à elle, l'Union européenne est davantage qu'une confédération: une structure supranationale, nantie sinon forte de ses institutions centralisées et de multiples réglementations contraignantes dans ses Etats membres.

Très fédéral

Mais le sujet n'est pas épuisé aussi facilement. Dans le langage courant, au moins entre Belges, le terme de confédéralisme désigne plutôt des tendances très fédérales, fort "défédéralisantes" par des transferts supplémentaires de compétences et moyens aux Communautés et Régions.

Ici, le sens est évidemment moins univoque qu'en théorie juridique. La N-VA le démontre jusqu'à l'absurde, en disant qu'elle n'a pas encore défini ce qu'elle entend par ce confédéralisme dont pourtant elle fait aujourd'hui son credo.

La ligne de démarcation, fuyante, entre fédéralisme et confédéralisme épouse assez bien celle qui sépare les conceptions sur ce qui doit rester au pouvoir central.

Pour qui y voit une antichambre ou le synonyme du séparatisme, un écran de fumée de la scission, tels des Delpérée (CDH) et Maingain (FDF) depuis des lunes, ou un Demotte (PS), le confédéralisme ne peut être que le fédéralisme des cons - d'un jeu de mots intraduisible en néerlandais... Ce n'est pas le cas pour qui y défend, sinon par conviction, au moins par réalisme politique, un nouveau modèle de coopération, tels des socialistes aussi différents qu'un Moureaux et un Hapart, tel un expert de haut vol comme Michel Quévit.

Les nuances ne sont pas moindres au Nord, et y sont plus impalpables. Entre la N-VA qui a fait du confédéralisme une étape, et l'Open VLD, un objectif, la marge paraît grande. Quant au CD&V, s'il l'a inscrit à son programme dès 2001, c'est en disant se garder de toutes velléités séparatistes. Au moins tous convergent-ils pour "vendre" par là une image de radicalisme dont le vocable banalisé de fédéralisme ne peut plus être porteur.

Reprenons. Aucun sens juridique; mot à l'excès passe-partout dans le langage courant. Nouveau? Pas du tout. En fait, la ligne de démarcation, fuyante, entre fédéralisme et confédéralisme épouse assez bien celle qui sépare les conceptions sur l'ampleur de ce qui doit rester au pouvoir central. Voilà plus de quarante ans qu'on réforme là-dessus notre "modèle" devenu si hybride qu'il est à certains égards déjà confédéral !

—Paul Piret

épinglé

16,9 MILLIARDS D'EUROS
C'est ce que pèsent, budgétairement, l'ensemble des nouveaux transferts de compétences à l'enseignement de la 6^e réforme de l'Etat.